



Véhicule en multi propriété

Par **Abbelyse**, le **04/12/2014** à **09:42**

Bonjour,
Je me permet de vous envoyer ce mail car j'ai besoin d'être conseillé sur une procédure.
Mon ancien concubin et moi-même avons financé un véhicule, Monsieur a fait une reprise de son véhicule et moi, pour lui rendre service puisque j'avais déjà un véhicule, j'ai financé la partie restante en effectuant un crédit puisque monsieur ne pouvait pas.
Aujourd'hui nous sommes séparés, je paye toujours le crédit sur le véhicule que monsieur a gardé et il ne veut pas me redonner la part qui me revient. La carte grise est aux 2 noms, le crédit, le chèque effectué pr la voiture sont à mon seul nom.
Quel recours ai-je pour récupérer la part que j'ai financé ?
J'ai besoin de cet argent pour me reloger avec ma fillern
Merci d'avance pour votre réponse. rn
Cordialement

Par **Lag0**, le **04/12/2014** à **10:08**

Bonjour,
L'important serait de connaitre à qui est libellé la facture, car c'est le seul document qui établit la propriété (la carte grise n'est pas un titre de propriété).

Par **Abbelyse**, le **04/12/2014** à **10:53**

Bonjour,
Comme je le disais tout est à mon nom.